



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ONISEP

L'INFORMATION
POUR L'ORIENTATION

Auxiliaire de puériculture

Crèche, service hospitalier, maternité... l'auxiliaire de puériculture accompagne des enfants, de la naissance à l'adolescence selon les structures. Son rôle : leur apporter des soins courants, veiller à leur bien-être et participer à leur éveil et à leur développement.

SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac ou équivalent**

Salaire débutant : **1867 €**

Statuts : **Statut fonctionnaire, Statut salarié**

Synonymes : Auxiliaire-puériculteur / auxiliaire-puéricultrice

Secteurs professionnels : Fonction publique, Santé, Social

Centres d'intérêt : J'ai le sens du contact, Je veux être utile aux autres, Je veux m'occuper d'enfants, Ma vocation est de soigner



© Isabelle Harsin/Sipa/Onisep

Le métier

Apporter soins, confort et bien-être

L'une des missions de l'auxiliaire de puériculture est d'apporter des soins quotidiens à des enfants d'âges variés. En maternité, il ou elle surveille la courbe de poids des nouveau-nés, relève leur température, prépare et/ou donne les biberons, etc. En service de pédiatrie, les jeunes patients pris en charge pour différentes pathologies vont du nourrisson à l'adolescent de 18 ans. En crèche, il ou elle veille à l'hygiène d'un groupe d'enfants, les assiste dans leurs repas et surveille les siestes. Autres lieux d'exercice possibles : les pouponnières où sont accueillis les tout-petits séparés de leur famille et les IME (instituts médico-éducatifs) qui accompagnent des enfants en situation de handicap.

Apprendre l'autonomie

En crèche ou halte-garderie, l'auxiliaire de puériculture organise également des jeux et des activités d'éveil afin de stimuler l'autonomie des enfants (par exemple, apprendre à s'habiller seul), leur motricité et leur apprentissage des règles de vie en collectivité. En IME, il ou elle peut participer à des ateliers mis en place pour favoriser le développement des jeunes en situation de handicap.

Conseiller les parents

S'occuper des enfants, c'est aussi accompagner leur entourage. Dans un centre PMI (protection maternelle et infantile), l'auxiliaire de puériculture accueille ainsi les futurs parents, les jeunes parents et les familles en difficulté, et peut assister aux consultations données par les médecins, les pédiatres ou les puériculteurs. En crèche ou en IME, les échanges avec les familles permettent de raconter la journée des enfants et d'aborder leurs progrès ou leurs difficultés. En maternité, il ou elle montre aux parents les bons gestes à adopter (bain, allaitement...).

Compétences requises

Patience et vigilance

Travailler toute la journée avec des enfants, au milieu du bruit demande de la patience et de savoir garder son calme en toutes circonstances. L'auxiliaire de puériculture doit avoir un bon sens de l'observation pour assurer leur sécurité et déceler des comportements inhabituels. Face à des situations difficiles (maladie, handicap...), il

faut pouvoir s'appuyer sur un mental solide. Enfin, si aimer les enfants est essentiel pour exercer auprès d'eux, il est nécessaire de trouver la bonne distance : ne pas trop s'attacher, ni vouloir remplacer leur famille.

Pédagogie et énergie

Contribuer au développement de l'enfant demande d'être pédagogue. L'auxiliaire de puériculture doit aussi combiner esprit d'initiative, dynamisme et imagination pour proposer des activités d'éveil et des projets pédagogiques. Quant au sens de l'animation, il permet de susciter l'intérêt des enfants, tout en faisant preuve d'autorité si besoin.

Qualité de communication

Pour apporter une meilleure prise en charge des enfants, l'auxiliaire de puériculture se coordonne avec les professionnels de son équipe ou extérieurs (infirmiers, puériculteurs, éducateurs, médecins...). Le sens du travail en équipe est de mise. Par ailleurs, il ou elle échange régulièrement avec les parents ou autres membres de la famille, afin de les informer, de les rassurer et de leur donner des conseils, ce qui demande des compétences en communication.

Où l'exercer ?

Au sein d'une équipe

Hôpital, maternité ou crèche, quel que soit le type d'établissement, l'auxiliaire de puériculture travaille toujours en collaboration avec une équipe pluridisciplinaire constituée de personnels de santé, de l'éducation et/ou du social. L'activité professionnelle peut être placée sous la responsabilité d'infirmiers, de puériculteurs, de médecins ou de pédiatres.

Horaires variables

En crèche et en halte-garderie, les horaires de travail sont calés sur ceux des parents. Dans les grandes villes, certaines sont ouvertes tard en soirée. En revanche, à l'hôpital ou en clinique, la continuité des soins impose une présence des personnels 24 heures/24. L'auxiliaire de puériculture travaille donc par roulement dans les équipes de jour et de nuit, y compris les week-ends et les jours fériés.

Exigeant physiquement

L'exercice auprès d'enfants peut s'avérer éprouvant physiquement. L'auxiliaire de puériculture se tient souvent debout, porte les enfants, s'agenouille afin de se mettre à leur hauteur, déplace du matériel... Dans une crèche par exemple, il ou elle peut travailler sur des petites chaises ou au sol. Par ailleurs, l'environnement est souvent bruyant et le rythme, intense.

Les études

Après la 3^e

1 an pour préparer le DE d'auxiliaire de puériculture, obligatoire pour exercer. Accès sur dossier et entretien sans condition de diplôme, à partir de 17 ans au minimum. Certains diplômes du secteur, notamment des CAP et bacs professionnels, donnent lieu à des allègements de formation.

bac ou équivalent

→ [Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture](#)

Emploi et secteur

D'importants besoins

Si les débouchés varient selon les régions, les auxiliaires de puériculture sont particulièrement attendus au sein des crèches et des haltes-garderies ou des services pédiatriques. D'autres secteurs deviennent également porteurs, par exemple les soins à domicile, les services de néonatalogie (accueil et soins des bébés malades ou prématurés) ou les structures médico-éducatives (accompagnement des enfants atteints de troubles du spectre de l'autisme, par exemple).

Mobilité et évolution

Pour les auxiliaires de puériculture, la mobilité est courante d'une structure à l'autre et d'un service à l'autre, des urgences à l'hôpital au travail en crèche par exemple. Après 3 ans d'expérience, il est par ailleurs possible d'évoluer vers les métiers d'éducateur ou éducatrice de jeunes enfants ou d'infirmier ou infirmière en suivant une nouvelle formation. De quoi gagner en responsabilités, avoir un poste de coordination et/ou effectuer des soins infirmiers. À noter : pour devenir puériculteur ou puéricultrice, il faut suivre une seconde formation après avoir obtenu le diplôme d'infirmier.

Secteur

Santé

Social

Salaire du débutant *

À partir de 1867 euros brut par mois, dans le secteur privé.

* variable en fonction du lieu d'exercice, du statut.

Pour aller plus loin

Sur le web

[Site de l'Association nationale des auxiliaires de puériculture](#) ↗

Librairie



PARCOURS

Les métiers du paramédical

Paru le 03/08/2022

Broché • 12,00 € ↗

PDF • 8,00 € ↗



PARCOURS

Travailler auprès des enfants

Paru le 04/11/2023

Broché • 12,00 € ↗

PDF • 8,00 € ↗

Centres d'intérêt

[J'ai le sens du contact](#) →

[Je veux être utile aux autres](#) →

[Je veux m'occuper d'enfants](#) →

[Ma vocation est de soigner](#) →

Autres métiers à découvrir

Infirmier coordinateur

Art-thérapeute

Puériculteur

Psychomotricien

Aide-soignant